



LE REGARD DE L'EXPERT

BERTRAND DESMIER, DIRECTEUR DE LA BUSINESS LINE RSE¹ DE TENNAXIA, SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RSE

Quel est l'impact environnemental des TPE/PME² aujourd'hui ?

Bertrand Desmier : Les TPE/PME ont un impact, que ce soit en termes de génération de déchets, de transport de marchandises... Toute entreprise, au même titre que les consommateurs, a un impact non négligeable. Les entreprises doivent jouer le même jeu que les citoyens ! Si elles ne le font pas par conviction, elles peuvent penser à la diminution des charges générée par une démarche plus éco-responsable. Pour changer les choses, je crois en la fable du colibri³ : chacun doit faire sa part. Au-delà du cadre réglementaire, chacun doit faire ce qu'il peut faire de mieux, adopter une démarche volontariste qui introduit systématiquement la dimension environnementale dans ses actions quotidiennes : dans son entreprise, dans le choix de ses partenaires commerciaux...

Comment adopter concrètement cette démarche volontariste ?

Une démarche volontariste, c'est analyser sa situation, adopter les bons réflexes pour s'améliorer et piloter le changement. Il faut donc se renseigner et rester à l'affût

des subventions qui peuvent aider au changement ; vérifier auprès de sa fédération professionnelle s'il existe des aides dédiées ; voire faire appel à un consultant spécialisé pour prendre le sujet à bras le corps.

Quel est le rôle du dirigeant dans une telle démarche ?

Le dirigeant a déjà une priorité fondamentale qui est celle de l'exemplarité : si vous demandez à vos collaborateurs de changer, vous devez vous-même adopter un comportement cohérent. Le dirigeant a aussi un rôle important de sensibilisation et d'accompagnement de ses salariés pour modifier leurs pratiques. Il peut par exemple faire participer son entreprise et ses collaborateurs à une action menée par l'Etat ou par une association (la journée de réduction des déchets, la semaine du développement durable...).

Que dire aux dirigeants qui seraient effrayés par les contraintes liées à cette démarche ?

Il faut écarter une idée reçue concernant la dimension financière : la prise en compte de l'environnement ne coûte pas plus cher. Au contraire, elle engendre des économies, notamment pour l'énergie et les matières premières. Cette démarche est aussi un vrai plus pour gagner des marchés, les grands groupes ayant des exigences de plus en plus fortes vis-à-vis de leurs fournisseurs et prestataires en matière d'achat responsable. S'engager à préserver l'environnement et au-delà, se doter d'une politique RSE, c'est aussi rendre son entreprise plus attractive tant pour ses salariés que les consommateurs et les investisseurs !

Propos issus d'une interview de Bertrand Desmier, le 30 juillet 2019. Contenu non contractuel.



¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises.

² Très petites entreprises / Petites et moyennes entreprises.

³ Fable contée par l'écrivain et conférencier Pierre Rabhi.